

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 66 (1930)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : *Paix et bonne volonté.* — PIERRE BOVET : *En Turquie.* — A. ROCHAT : *Les examens à l'école primaire.* — M. : *L'enseignement post-scolaire.* — M. L. CLERC et L. C. : *Travaux à l'aiguille.* — INFORMATIONS : *Ecole et cinéma.* — PARTIE PRATIQUE : E. HARTMANN : *Méthode de gymnastique naturelle appliquée à l'école.* — LES LIVRES.

PAIX ET BONNE VOLONTÉ

Le 16 mai 1930, il y aura dix ans que le peuple suisse a, par un vote émouvant, affirmé sa volonté d'entrer dans la Société des Nations. Beaucoup de nos lecteurs tiendront certainement à commémorer cette page de leur vie et de celle de notre pays en y associant rétrospectivement leurs élèves, en leur faisant sentir la portée de cette journée de 1920, en leur montrant ce qu'est la Société des Nations.

Ils reliront peut-être, dans l'*Educateur* de 1924, la conférence si chaude de M. Ernest Bovet au Congrès pédagogique de Genève ; ils se procureront la brochure spéciale que vient d'éditer l'Association suisse pour la Société des Nations ; ils distribueront le petit journal que recommande le Bureau International d'Éducation, ils donneront surtout à leurs élèves petits et grands le désir d'en savoir davantage, de se renseigner, de faire venir des documents, d'établir des contacts avec l'étranger.

Le message annuel des enfants du Pays de Galles qui nous arrive pour le 18 mai (ce jour de la Bonne Volonté, qui rappelle l'ouverture de la première conférence de La Haye pour substituer l'arbitrage à la guerre) vient à point aussi pour nous aider à donner tout son contenu à l'idéal que représente la Société des Nations. Nous sommes heureux de reproduire cette année encore ce message.

Message des enfants du Pays de Galles à ceux de toute la terre.

« De nos monts et de nos vallées, de nos villages et de nos villes, nous, — les enfants du Pays de Galles — saluons joyeusement les enfants de tous les pays de la terre. Ne voulez-vous pas, vous, nos millions de camarades, vous joindre à nous pour envoyer aujourd'hui une pensée de reconnaissance aux hommes et aux fem-

mes de toute race qui travaillent à bâtir un monde plus beau et meilleur ? La Société des Nations montre la voie. Aidons-la de toutes nos forces à aller de l'avant dans sa grande tâche : faire régner la paix dans le monde et, parmi les hommes, la bonne volonté. »

Les réponses provenant d'écoles ou de tous autres groupements d'enfants seront reçues avec gratitude par M. Gwilym Davies, 10 Museum Place, Cardiff (Grande-Bretagne), qui en fera part aux milliers d'enfants du Pays de Galles signataires de cet appel.

EN TURQUIE

Invité par le recteur de l'Instruction publique de Smyrne, Fuat Bey, à faire après Adolphe Ferrière une série de conférences sur des sujets d'éducation, je viens de passer quinze jours en contact étroit avec les instituteurs de la Turquie nouvelle. J'ai constamment pensé à mes amis de l'*Educateur* et je leur demandé la permission de les transporter dans une atmosphère plus paisible que celle qu'ils ont respirée ici en mon absence, en leur disant quelque chose de ce que j'ai vu.

L'Asie Mineure est, comme chacun sait, l'héritière d'une longue histoire. Smyrne, qui se vantait d'avoir donné naissance à Homère, abritait, quelque mille ans plus tard, une des Eglises de l'Apocalypse ; un de ses faubourgs porte le nom de Richard Cœur de Lion... C'est aussi un pays qui vit un moment passionnant. Après une succession de guerres malheureuses où la guerre mondiale n'apparaît presque que comme un épisode, est venue pour la Turquie la « Guerre de l'indépendance ». Un chef s'est révélé, Mustafa Kemal le Victorieux, le Gazi, et la Turquie nouvelle est née. Une transformation s'est produite, dont l'histoire du Japon offre seule peut-être un exemple. Mais, aussi miraculeuse, la révolution turque est peut-être plus étrange encore. Car elle présente cet invraisemblable paradoxe d'un nationalisme qui s'affirme en renonçant apparemment à toute tradition. Ces hommes qui, pour être maîtres chez eux, négocient des déportations dont l'histoire ancienne de l'Orient offrait seule l'analogie, suppriment des capitulations séculaires et témoignent sur plusieurs points d'une intransigeante xénophobie, sont les mêmes qui, non seulement, introduisent le système métrique, renoncent à leur calendrier, adoptent l'ère chrétienne, mais rompent avec les traditions les plus fermes de l'islam, abolissent la séquestration des femmes, se coiffent de chapeaux, abandonnent l'alphabet arabe. Suivre l'Occident pour échapper à

la servitude imposée par lui, — on pourrait formuler ainsi le sens de l'effort désespéré et enthousiaste que le Gazi a proposé à son peuple.

Cette modernisation s'accomplit dans tous les domaines : l'adoption du Code civil suisse, la séparation de l'Eglise et de l'Etat — comme nous dirions — en sont l'aspect légal, le remplacement du fez par le chapeau en est le symptôme le plus apparent, mais ce à quoi les Turcs s'accordent à attribuer l'importance la plus grande, c'est à l'adoption du nouvel alphabet.

Car le nouvel alphabet, — obligatoire depuis le 1^{er} janvier 1929 (il est interdit désormais d'imprimer en caractères arabes), — c'est l'instruction populaire rendue possible. Les lettres latines (plus quelques circonflexes et quelques cédilles et moyennant un i muet, qui s'écrit sans point) mettent les Turcs en possession d'une orthographe entièrement phonétique que lui envieront tous les maîtres de langue française (sans parler des Anglais et des Grecs). Un Turc marié à une Genevoise me racontait que sa femme, qui est depuis vingt ans à Constantinople, n'avait jamais pu apprendre à lire l'ancienne écriture ; dans la même famille une femme de quatre-vingts ans s'est mise avec joie aux caractères nouveaux. C'est avec un véritable enthousiasme que cette réforme a été accueillie par tous.

Quant aux instituteurs, une vie nouvelle a commencé pour eux. On s'est mis avec ardeur à publier des livres pour les jeunes. Une bibliothèque de vingt-cinq volumes, traduits de l'anglais, et présentant la vie des enfants des divers pays (on y lit aussi l'histoire de deux jumeaux suisses) a été largement répandue. *Heidi* existait déjà et *Cuore* aussi, traduit par un ancien élève de l'Institut Rousseau, Ibrahim Alacttine bey. Celui-ci est également l'auteur principal du *Jeni Lugati*, le Nouveau dictionnaire, illustré, qui se présente sous la forme du petit Larousse. Bien plus, une Encyclopédie américaine pour enfants en 8 ou 10 volumes, abondamment illustrée, a été intégralement traduite en turc ; les premiers fascicules ont été publiés dans l'ancienne écriture, les derniers dans l'alphabet nouveau. En vérité, l'enfant et le maître turcs ont dès maintenant à leur disposition certaines ressources dont nous n'avons pas l'équivalent en français.

Ils les méritent, car ils travaillent avec un enthousiasme magnifique. Le nombre des écoles s'accroît rapidement, celui des écoles primaires surtout. Douze écoles normales, de cinq années. Toutes sont des internats. Deux, destinées aux instituteurs ruraux, n'ont

que trois années. Ceci est un essai : on désire gagner du temps ; le programme des écoles normales classiques est, comme en tous pays, un peu surchargé ; il risque de faire des déclassés. J'ai visité une de ces écoles en voie de formation, elle m'a fait une impression excellente ; les questions que m'ont posées les élèves témoignaient du même désir profond de bien faire et d'apprendre.

Des cours de perfectionnement de six à huit semaines pendant les vacances, dirigés par Rahmi bey (encore un ancien élève, un ami et le plus complaisant des traducteurs), gratuits pour tous, sont obligatoires pour les jeunes maîtres — tous les maîtres sont jeunes d'ailleurs — dont l'enseignement laisse à désirer.

Ceux-ci ont en outre tout le long de l'année les conseils d'un corps d'inspecteurs relativement nombreux qui peuvent donner dix à quinze jours par an à chaque école (ils sont tenus de rester au moins une journée entière dans chaque classe) et qui réunissent tous les mois en conférence les instituteurs de leur ressort.

Ce que j'ai vu des écoles turques à la ville et à la campagne m'a enchanté. Les bâtiments d'abord. Comme chez nous, c'est toujours le plus beau de la localité, parfois un vrai palais. Le plan en est si heureux que je le voudrais voir adopté chez nous. Pas de corridors : toutes les classes (cinq en général), le bureau du directeur, le musée donnent sur un grand hall d'entrée fort accueillant. J'ai dit : le musée ; chaque école en effet a une pièce consacrée à cet usage : c'est d'une part une réunion des objets confectionnés par les élèves, de l'autre des collections faites par eux aussi et servant à l'enseignement. En outre chaque classe a sa vitrine qui remplit la même fonction. Comme la méthode Decroly règne ici en maîtresse, ces collections sont très variées. J'ai particulièrement remarqué les modelages illustrant les leçons de géographie et d'anatomie. Les élèves ont chacun, en outre, sa collection individuelle d'images classées par sujet. Comme je m'étonnais que quelques-unes d'entre elles fussent si riches, on m'a expliqué que les anciens manuels illustrés imprimés avec l'alphabet déchu avaient trouvé là un très heureux emploi.

À part cela, le mobilier des classes est pauvre ; les enfants sont serrés dans de vieux bancs ; les cahiers sont de mauvais papier. Mais quel désir de bien faire ! Toutes les bonnes idées du dehors ont été accueillies avec empressement. Au mur, la liste des élèves avec l'indication de leur taille et de leur poids comparée aux normes du pays, suivant les préceptes du « jeu de la santé ». Ailleurs des notations météorologiques régulièrement prises, les grands portefeuilles

de Decroly pour images et documents, dans les classes des petits, la caisse de sable...

Toutes les classes primaires sont mixtes et cette expérience de la coéducation n'est pas une des moindres gageures de la Turquie nouvelle. Je tiens du président d'une des sociétés pour la protection de l'enfant, qu'elle n'a donné lieu à aucun incident fâcheux. Voilà certes de quoi faire réfléchir les gens qui, en certains pays latins, s'obstinent à crier au scandale dès qu'un garçon et une fille sont assis sur le même banc.

Comme je ne sais pas le turc, je ne peux pas dire grand'chose des leçons, sauf qu'elles sont fort concrètes. En plein air, j'ai trouvé toute une classe réunie autour d'une grosse tortue d'eau et d'une petite tortue terrestre qui s'en allaient chacune de son côté et qu'on ramenait de temps en temps sous les yeux des enfants pour les leur faire comparer. Les plus petits, dans un autre coin de la même cour, observaient un agneau, bien vivant lui aussi. Là encore la maîtresse procédait par comparaison et invitait les enfants à soulever un pied de l'animal et à dire en quoi il différait du leur. J'ai vu deux leçons où l'institutrice maniait sans répugnance aucune des pièces anatomiques cherchées chez le boucher : ici un œil, là des poumons dans lesquels on soufflait pour les gonfler. Cette leçon sur la respiration où le centimètre, pour la mesure de la capacité vitale, et la montre, pour celle de la durée des inspirations, jouaient leur rôle, m'a paru un modèle.

Toutes ces institutrices, tous ces instituteurs sont très jeunes, frais émoulus des écoles normales qui les disséminèrent dans tous les coins — et il y en a de fort reculés — de la République. J'ai eu le privilège de parler à un grand nombre d'entre eux sur des sujets qu'ils avaient choisis eux-mêmes, puis de répondre à leurs questions. Plusieurs de celles-ci sont exactement celles qui intéressent le corps enseignant de chez nous : la classe à plusieurs degrés, les maîtres spécialisés, l'école sur mesure, l'observation de l'enfant. Mais j'ai été touché de la confiance avec laquelle on me posait les plus graves problèmes : le but de l'éducation, l'éducation sexuelle, par exemple. Les jeunes filles des écoles normales sont préoccupées par le rôle de la femme dans la société (on vient de donner le droit de vote aux femmes pour les élections municipales). On voudrait savoir comment concilier l'éducation patriotique et l'idéal international. J'ai été particulièrement frappé de l'insistance avec laquelle on est revenu sur la question de l'éducation religieuse. En laïcisant l'école, la République turque n'a pas, me dit-on, voulu combattre le senti-

ment religieux ou en méconnaître l'importance, et les maîtres, qui ne sont aucunement matérialistes, cherchent leur voie.

En m'excusant auprès du Ministre de l'Instruction publique de ne pouvoir me rendre à Ankara où il m'avait fait l'honneur de m'inviter, je lui ai dit que ce que j'avais vu de l'école turque « modèle d'effort intelligent et de foi », me laissait un souvenir inoubliable. Ce n'étaient pas là paroles en l'air. Je souhaiterais que tous mes lecteurs puissent, comme moi, puiser en Turquie un enthousiasme nouveau pour la cause de l'éducation. PIERRE BOVET.

LES EXAMENS A L'ÉCOLE PRIMAIRE ¹

Les partisans des tests ont exposé leurs points de vue dans de nombreuses publications, journaux, brochures ou volumes, dont la lecture est parfois ardue, mais dont l'intérêt est très grand. Cette recherche passionnée, opiniâtre des moyens propres à déceler mieux la personnalité de l'écolier, pour conduire celui-ci avec plus de sécurité vers l'épanouissement total de son être, est émouvante. Et l'on salue avec respect tous ces bons ouvriers qui, instruits du passé et soucieux de l'avenir, passent au crible de la critique les opinions reçues en matière d'instruction et d'éducation, gardent ce qu'elles ont de bon — car elles en ont beaucoup — l'améliorent et ajoutent à ce patrimoine le fruit de leurs études et de leurs expériences.

Je désirerais signaler à mes lecteurs trois ouvrages sur ce sujet, que je viens de lire ou de relire et qui sont propres, me semble-t-il, à éclairer leur opinion :

1. D^r Ed. Claparède : « Comment diagnostiquer les aptitudes chez les écoliers ? ».

2. D^{rs} S. L. et L. C. Pressey : « Initiation à la méthode des tests » (traduit et adapté par R. Duthil, professeur à l'École primaire supérieure de Nancy).

3. O. Decroly et R. Buyse : « La pratique des tests mentaux ».

Il n'est pas facile, en effet, de résumer en quelques lignes un sujet aussi vaste que complexe, d'autant que la pratique des tests a largement débordé la vie scolaire, qu'elle est employée couramment en orientation professionnelle, dans le commerce et l'industrie, dans *la vie*, en un mot.

Si cette méthode n'avait pas une *valeur pratique*, si elle était

¹ Voir *Educateur* Nos 2, 6 et 7.

vraiment, comme quelques-uns pensent, affaire de théoriciens purs, elle ne serait jamais sortie des livres. Etudes sur études se seraient entassées, sans profit pour personne ; et, un beau jour, on n'en aurait plus parlé. Or c'est le contraire qui a lieu...

M. Claparède, dans un historique de la question, fait remonter au XVI^e siècle les premières tentatives d'établissement de tests ; mais, ajoute-t-il : « De tout temps l'homme s'est efforcé de dépister, d'une façon ou d'une autre, la caractèrè ou les aptitudes de ses semblables. » Et cependant ce n'est qu'à partir de 1905, dès la publication de l'*Echelle métrique de l'intelligence* d'Alfred Binet et Simon, que la méthode des tests a vraiment pris corps.

Née en France, elle a passé dans tous les pays ; mais c'est surtout aux Etats-Unis qu'elle s'est développée : la guerre lui fut favorable, parce que des milliers et des milliers de soldats y furent soumis et qu'elle donna en ce domaine, comme dans tous les autres, d'excellents résultats.

C'est donc pour ramener « l'idée émigrée » en terre française et en faire bénéficier son pays que M. le professeur Duthil a traduit l'ouvrage de M. Pressey. Je tiens à ajouter que cet ouvrage est destiné avant tout aux *praticiens*. M. Duthil déclare dans sa préface :

« ... Un autre désir s'implantait en nous, celui de mesurer le rendement de cette immense affaire qu'est l'enseignement, et pour cela de connaître la valeur réelle du *capital humain* que la nation remet aux mains des éducateurs en leur confiant la tâche délicate de le faire fructifier au maximum, afin que demain chaque enfant, devenu citoyen, serve le pays le mieux qu'il pourra, dans le poste où l'auront appelé ses aptitudes. »

Mais c'est à MM. Decroly et Buyse que nous emprunterons les quelques lignes qui suivent et qui, en raccourci, feront saisir ce qu'on entend par « tests », et l'emploi qu'on en peut faire.

« ... Nous nous limiterons donc ici à la justification de la méthode des tests comme moyen adjuvant à l'éducation. La plupart des praticiens étant assez défiants à son sujet, il est nécessaire de montrer, du moins pour ceux qui ont encore l'esprit ouvert à une explication et ne restent pas butés par un parti pris systématique, ce que signifie cette méthode et en quoi elle est capable d'apporter une aide aux éducateurs qui désirent se rendre compte de ce qu'ils font et des résultats qu'ils obtiennent autrement que par une simple impression.

» Et, tout d'abord, rappelons que ce procédé impressionniste

est absolument insuffisant et que des exemples nombreux ont été fournis où des cotes accordées à des travaux, même très objectives, par des examinateurs différents se sont montrées presque aussi éloignées les unes des autres que si elles avaient été tirées au sort, données au hasard.

» Remarquons d'autre part que la méthode des tests n'est que l'extension à l'éducation des procédés employés et reconnus comme pratiques dans d'autres branches de l'activité humaine : tel l'examen d'une roche avant son exploitation, d'un métal en vue de déterminer sa résistance, d'une graine pour s'assurer de ses possibilités germinatrices, d'un milicien pour fixer sa taille ou sa résistance à la course, etc.

» Rappelons en outre que de tout temps — et sans s'en douter, comme M. Jourdain, — les éducateurs se sont servis et se servent chaque jour de sortes de tests, c'est-à-dire d'épreuves, pour fixer les progrès des élèves, le niveau scolaire atteint, la quantité de connaissances acquises, et que les cotes obtenues leur servent dans une large mesure, non seulement à déterminer le point où les élèves sont arrivés, dans l'assimilation du programme, mais aussi à taxer leur intelligence et à pronostiquer la direction qu'ils pourront prendre dans l'avenir. Faire faire des concours, des examens, des compositions, organiser des interrogations, ce n'est rien autre qu'appliquer des épreuves ou tests en vue de déterminer, par l'acquis, les capacités à continuer ou à entreprendre des études, à se diriger vers telle ou telle profession.

» Or, ce qu'on appelle actuellement la méthode des tests n'est pas autre chose, ou du moins est très peu différente de ces procédés, et l'on ne peut comprendre la défiance que lui marquent certains hommes d'école que par l'ignorance où ils se trouvent de ce qu'elle est en réalité. En fait, ce procédé n'a pas d'autre but, lui non plus, que de fixer la valeur d'un individu, de prévoir ce qu'il fera, de décider s'il peut ou non tirer parti d'un enseignement.

» Seulement, au lieu d'attendre que l'élève ait été soumis à un régime éducatif déterminé pour établir ce jugement, on essaie de le faire dès l'abord, afin de s'assurer par avance s'il y a avantage à l'y soumettre.

» C'est, en effet, à l'inconvénient de ne pouvoir intervenir qu'après-coup comme contrôle de la valeur d'un système éducatif donné, que les tests, compris comme ils le sont aujourd'hui, prétendent remédier.

» Ils ont donc, comme premier avantage, d'aider à juger de la

valeur d'un individu sans que celui-ci ait été soumis pendant un temps plus ou moins long à un système d'enseignement ou d'éducation.

» Un autre avantage, c'est qu'ils mettent en évidence plutôt les capacités à acquérir et à réaliser que les acquisitions et les réalisations elles-mêmes, et que, par suite, ils peuvent s'appliquer à des sujets quelconques, en faisant abstraction plus ou moins complètement des méthodes d'enseignement suivies.

» Un troisième, c'est qu'étant appliqués dans des conditions identiques, ils permettent de comparer avec bien plus de garanties des résultats obtenus à divers moments chez des individus différents.

» Un quatrième, c'est qu'étant étalonnés après une application étendue, ils permettent de situer un sujet dans l'ensemble des individus de son âge et de son milieu.

» Or, ce sont là des différences qui doivent certes rallier les suffrages de tous ceux qui réfléchissent un moment à l'arbitraire avec lequel on juge actuellement de la valeur des élèves dans les milliers d'institutions où on se contente exclusivement du procédé des examens et concours, en vue de décider de la classe où il faut placer un élève, de la catégorie d'études qu'il peut entreprendre, ou de son orientation professionnelle.

» Remarquons d'ailleurs que les tests mentaux n'empêchent pas le recours à des épreuves de connaissances, d'acquisitions ; qu'au surplus, pour certaines d'entre celles-ci, on a combiné des épreuves qui présentent quelques-unes des caractéristiques des épreuves mentales, à savoir notamment la standardisation de la technique, l'étalonnage des résultats par année scolaire et par âge chronologique.

» Une autre remarque s'impose ici : si les procédés d'examen par tests étalonnés offrent un certain air de famille avec les examens et interrogatoires, il faut aussi rappeler qu'ils procèdent des moyens d'investigation dont se servent les médecins pour établir le genre et le degré de trouble présenté par certaines catégories de malades. »

Remarquant ensuite qu'il est nécessaire d'obtenir un bon rendement de tous les élèves, « comme une des exigences les plus pressantes dans tous les pays », M. Decroly ajoute :

« Il semble qu'on puisse dire que la méthode des tests peut être considérée comme le moyen adéquat et seul capable de permettre aux hommes responsables des progrès de demain de remplir plus complètement leur mission. »

» Restent les objections de détail... Nous devons reconnaître que ces objections sont très souvent justifiées... mais « puisqu'il s'agit de détails, il faut compter sur sa mise en usage pour la perfectionner et l'améliorer. »

Maintenant que les trois opinions envisagées au début de cette étude ont été exposées, il me reste à présenter quelques réflexions sous forme de conclusions : ce sera le sujet d'un dernier article.

A. ROCHAT.

L'ENSEIGNEMENT POST-SCOLAIRE

Le programme actuel ne donne plus satisfaction aux maîtres, ni aux élèves, j'entends ceux qui viennent aux cours, et heureusement il y en a, avec le désir d'apprendre des choses utiles. Plusieurs déclarent, et ils ont raison, que l'obligation imposée doit être compensée par un programme leur apportant la connaissance de faits réels, nouveaux, indispensables aux conditions modernes de l'existence. Finies les règles abstraites, la recherche compliquée d'un p. p. c. m., les problèmes où, étant donné le contour d'un rectangle, dont la largeur = les $\frac{23}{17}$ de la longueur, on demande le prix de la surface diminuée d'un cercle dont on connaît $2\pi R$, cela à raison de tant de milliers de franc l'ha. alors que la surface se chiffre par quelques m². Cette gymnastique ne les intéresse plus.

Disons d'emblée que leurs désirs les divisent en deux classes : 1^o les campagnards ; 2^o les artisans, apprentis et ouvriers.

La partie générale qui suit s'applique à tous indifféremment.

Partie générale. — Les branches se rattachant au français n'auraient pas à subir grand changement. La composition devrait porter durant deux hivers au moins sur la correspondance commerciale avec étude systématique du vocabulaire spécial aux affaires, avec lequel les paysans et artisans doivent maintenant être familiarisés.

Géographie. — Le succès obtenu par la conférence de M. Jaccard est certainement une indication précieuse. Cet enseignement devrait être basé sur des séances de projections de films ou de clichés. Des séries de collections devraient être créées avec les sujets suivants : un voyage dans les Alpes vaudoises (bernoises, valaisannes, etc.) ; nos grandes routes ; les lacs suisses ; nos grandes gares frontières ; nos usines métallurgiques, alimentaires, électro-chimiques ; l'horlogerie ; l'industrie textile ; nos stations thermales ou climatiques ; nos beaux vignobles ; le verger suisse ; nos grandes rivières ; nos grandes villes ; nos villes historiques, etc., etc. Il est facile de trouver la liste complète des séries de vues ou films qui formeraient comme un panorama de l'activité et des beautés de notre pays.

Quel plaisir, quel entrain les élèves ont mis, après la conférence Jaccard, à refaire sur la carte, quelques jours plus tard, le beau voyage des grandes routes des Alpes ! Il en serait de même pour tous les autres sujets.

On objectera que tel sujet : l'industrie alimentaire, par exemple, vous promène en une seule séance à Rorschach, Kempthal, Cham, Lenzbourg, Bréc,

Orbe, Montreux-Vevay, Chiètres et en dix autres lieux tout aussi importants ; parfaitement ! Cette vue d'ensemble, ce « regard de haut » fait mieux toucher du doigt l'importance de telle industrie ; et puis, si un sujet est trop vaste, on le scinde : la grosse ou petite industrie électrique (Brown-Bovery, Sécheron, Winterthur, Scintilla, etc.) est séparée de la mécanique (Vevey, Rondez, Clus, Choindez, Gerlafingen, Vallorbé, etc.). Il en serait de même dans l'industrie textile.

Histoire. — Elle ne peut être basée que sur la géographie : en descendant la route du Gothard, on passe à Giornico et à Arbedo. Le verger suisse nous promène, par un heureux hasard, au monument du Morgarten, à Sempach ou à Villmergen... Tous nos lieux historiques sont rattachés à l'un des sujets de géographie. C'est d'ailleurs ainsi, à mon avis, qu'un bon citoyen suisse doit savoir son histoire. Peut-être serait-il désirable que chaque série de clichés, chaque film géographique indique au maître les sujets d'histoire à traiter.

Instruction civique. — Le maître et ses élèves assistent (d'une façon quasi officielle) aux séances du Conseil communal général de fin d'année ; lecture devrait être faite des comptes rendus des journaux (apportés par les élèves) concernant les sessions d'automne ou d'hiver des Chambres fédérales ou du Grand Conseil. Cela permet, en se basant sur les actualités immédiates, de revoir, dans des causeries subséquentes, tout le programme, combien plus intéressant.

Arithmétique. — Sans revenir sur ce que j'ai dit au début de cette étude, je voudrais que le côté pratique soit poussé plus loin dans le domaine des intérêts et escomptes. Le Département devrait fournir aux cours des formulaires de traites, billets de change, chèques, cédules, etc., qui serviraient de base aux calculs, après avoir été remplis par les élèves.

Partie pratique. — C'est ici qu'intervient la division entre les agriculteurs et les artisans.

1. Tous nos paysans ont un banc de menuisier et des outils en quantité ; mais combien savent les utiliser ? Je leur ai posé quelques questions ; tous aimeraient savoir dégauchir une planche, faire des assemblages, des manches d'outils, affûter une scie correctement. Chaque travail manuel serait préparé par un plan coté. Toute la question de l'arboriculture, du greffage, des engrais, etc., devrait être retranchée du programme primaire et abordée dans l'enseignement post-scolaire. Il y a quelques années, un citoyen de notre localité, ancien menuisier, avait organisé un cours public de menuiserie. Il dut faire deux séries, une quantité de jeunes agriculteurs s'étaient inscrits. Nous obligeons ces jeunes gens à suivre les cours, ne sommes-nous donc pas tenus de leur apprendre ce qui leur est non seulement utile, mais indispensable ?

2. Les ouvriers, apprentis, seraient durant les mêmes heures occupés ailleurs ; je laisse aux spécialistes des cours professionnels le soin de dire quelles sont les branches nécessaires aux jeunes apprentis qui en sont souvent privés ; les heures pratiques auraient lieu les jours où les élèves qui suivent des cours professionnels sont dispensés.

Les collègues qui ont assisté à un cours d'arboriculture ont pu voir, comme

moi, avec quelle apathie complète les apprentis mécaniciens ou d'autres suivraient les démonstrations qui remplissaient d'aise nos agriculteurs. Je demandai à l'un d'eux, dont les patrons vantaient l'application et le zèle : « Cela ne vous intéresse donc pas ? » Réponse : « C'est du temps perdu, j'aimerais mieux que l'on me donne des cours de dessin technique ». Qui avait tort ? lui ou le programme ?

Conclusions. — Un tel système demanderait la collaboration de spécialistes, de maîtres d'état, occasionnerait des dépenses nouvelles, en matériel, ateliers, fournitures, mais j'estime que cet argent serait placé à 100 %. Si je n'ai fait qu'esquisser la partie pratique, c'est qu'il suffit d'indiquer la voie pour qu'elle se présente nette et précise à chacun.

Je n'ai pas parlé des cours des régions du vignoble ; onze ans de vie à la montagne ne me permettent pas de le faire en connaissance de cause, mais je sais qu'un programme tout aussi copieux devrait être systématiquement élaboré à leur intention.

Le chant et la gymnastique garderaient, bien entendu, la place qu'ils ont conquise ces dernières années.

Ce programme est peut-être révolutionnaire ; en tous cas, il éloigne du rabâchage si commode, il demande une préparation minutieuse. Il exigerait des cours préparatoires pour les maîtres, et puis après... Notre jeunesse n'en vaut-elle pas la peine ? On me dira : Il faudrait un fonctionnaire spécial pour organiser durant l'été ce rouage compliqué de rotation ininterrompue des séries de clichés, car chaque localité devrait recevoir la collection complète en trois ans ; il aurait à organiser les cours pratiques, les distributions de matériel, formulaires, etc. Ce serait le secrétaire de l'enseignement post-scolaire, titre qui en vaudrait bien d'autres.

Le *Jeune Citoyen*, loin d'être supprimé, pourrait s'adapter parfaitement au nouveau programme, resterait un auxiliaire précieux.

Puissent ces quelques réflexions amorcer une discussion fructueuse.

M.

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Le tricotage.

C'est avec joie que je m'associe au « cri de détresse » jeté par Mlle B. Mégroz (*Educateur* du 26 avril 1930) au sujet du tricotage à l'école ; je regrette d'avoir lu si distraitemment l'*Educateur* du 25 mai 1929 ! Le tricot ? — refrain de chaque fillette : « Je le déteste ! » et chaque année, même dégoût, même appréhension pour élèves et maîtresses. Ce printemps, prise de pitié pour les petits doigts inhabiles et profitant de la latitude intelligente laissée à toute institutrice, j'ai fait un essai que je me réserve de soumettre à notre inspectrice des travaux à l'aiguille : toutes les fillettes de 8 à 11 ans tricotent une paire de bas de sport ornés de coton couleur, jaune, vert, bleu suivant les goûts de l'enfant : c'est un enchantement ! Ce travail, débarrassé des côtes, vrai tourment des petites, égayé par les teintes variées, intéresse les élèves sans les fatiguer inutilement t... tout l'été !

Je souscris donc, en tout point à l'appel légitime de Mlle B. Mégroz et souhaiterais voir les modifications suivantes apportées aux programmes de

tricot, sans toucher, bien entendu, aux exercices de raccommodages de bas prévus et bien gradués.

De 7 à 8 ans, pas de tricot.

De 8 à 9 ans, gant-lavette et bonnet de poupée.

De 9 à 11 ans, bas de sport pour l'élève, avec ornements divers.

De 11 à 12, conserver la chaussette homme.

De 12 à 13 ans, bas pour l'élève.

De 13 à 14 ans, brassière et culotte pour bébé.

Pour les deux années suivantes maintenir le programme actuel.

Joignant mes vœux à ceux de notre collègue de Vallorbe, j'espère que bientôt nous verrons nos petites soulagées d'un effort au-dessus de leurs capacités ; les leçons y gagneront de l'entrain et on y fera du bon travail.

Un chaud merci à l'initiatrice.

L. CLERC, institutrice.

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DU TRICOT

Pour la seconde fois, Mlle Mégroz pousse un cri de détresse et signale les difficultés du tricot pour les enfants de 7 ans. Ses idées sont certainement justes, mais comme, pour le moment, maîtresses et élèves doivent en passer par là, je me permettrai d'indiquer ici une petite « recette » qui, en l'occurrence, m'a facilité la tâche.

L'apprentissage du tricot présente trois difficultés à la fois :

1° La préhension de l'aiguille entre le pouce et le médium.

2° Le relèvement de l'index.

3° Le passage du fil dans la maille.

Trois difficultés à la fois, c'est énorme ; si, au contraire, on les aborde l'une après l'autre, c'est peu de chose. Il s'agit de commencer par la plus simple : passer le fil dans la maille. Pour cela, il n'y a qu'à prendre une ficelle, à nouer une boucle au bout et à monter une chaînette, ce à quoi les petits doigts s'entendent à merveille.

Ensuite on fera un cordon, à l'aide d'une bobine sur laquelle on a planté 4 petits clous. Chacun sait combien garçons et fillettes aiment à fabriquer ces cordons. Or cet exercice apprend à tenir la bobine entre le pouce et le médium, tout en faisant lever l'index pour recevoir le brin de coton ou de laine. Une fois que la fillette y est devenue habile, on lui met entre les mains un tricot de laine mèche ou même de coton ordinaire, monté sur de grosses aiguilles, et il suffit de quelques minutes pour lui faire comprendre le mécanisme du travail qui sera alors une joie... à condition de ne pas durer trop longtemps.

Et voilà comment on peut apprendre à tricoter, sans trop de peine et sans trop de larmes.

L. C.

INFORMATIONS

ÉCOLE ET CINÉMA

L'Institut de l'Enseignement par l'image lumineuse, dont le siège est à Genève, tiendra son assemblée générale à l'Aula de l'École de Commerce, rue Général Dufour, jeudi 15 mai, à 20 h. 30.

La première édition de son catalogue vient de sortir de presse. Un excellent travail, précurseur de nouveaux progrès, a été accompli. Nous nous en réjouissons.

D'autre part, une nouvelle Association s'est constituée à Zurich. Ci-après ses statuts :

Statuts

de l'Association suisse pour le cinéma adapté à l'enseignement.

But de l'Association.

1. L'Association suisse pour le cinéma adapté à l'enseignement (A.S.C.E.) a pour but le développement et l'introduction dans l'enseignement du film scolaire, dont le contenu, clairement limité, présente une réelle valeur instructive pour un degré déterminé.

Membres.

2. L'Association se compose de membres contributeurs et de membres collaborateurs. Les *membres contributeurs* sont les autorités, les sociétés et les particuliers qui versent une cotisation, dont ils fixent eux-mêmes le montant, pour l'avancement des travaux de l'A.S.C.E. Les *membres collaborateurs* forment les groupes de travail. Ils sont exonérés de toute cotisation.

3. Peuvent être admis comme membres collaborateurs les maîtres de tous les degrés qui s'engagent à participer, dans la mesure de leur temps disponible, aux travaux de l'A.S.C.E., en coopérant dans des groupes de travail appropriés.

Comité.

4. Le comité se compose de cinq membres. Il est élu pour une période de trois ans. Les membres en sont rééligibles. Lors de la retraite de l'un de ses membres, il se complète de lui-même pour la durée de ses fonctions. Il nomme dans son sein le président, le vice-président, le caissier et le secrétaire. Il se charge de la direction et de l'administration de l'Association, aide à la constitution des groupes de travail, cherche à obtenir des subsides pour certains travaux et décide — d'accord avec la commission d'examen — de l'exécution des films proposés, ainsi que de l'allocation de subventions aux groupes de travail. En outre, il décide de l'admission et de l'exclusion des membres.

Commission d'examen.

5. La commission d'examen se compose de cinq à sept membres ayant une certaine expérience de l'enseignement par le film. Un de ces membres au moins devra connaître parfaitement le côté technique de la cinématographie et du film. Les membres représenteront aussi, dans la mesure du possible, les divers domaines de l'enseignement que le film intéresse.

6. La commission d'examen sera chargée d'examiner toutes propositions concernant le film d'enseignement, en particulier de donner son avis sur les films qui lui seront proposés et les livres de cinématographie qui lui seront soumis. Pour ces travaux, les membres de la commission pourront s'adjoindre d'autres membres de l'association.

7. La commission d'examen décide, d'accord avec le comité, de l'exécution des films proposés et de l'allocation de subsides aux groupes de travail.

Secrétariat et filmothèque.

8. Le Secrétariat administre la filmothèque. Il sert de bureau de renseignements en matière de pédagogie cinématographique, indique les films aux intéressés et s'occupe de l'acquisition et du prêt des films. Il assiste le comité dans ses travaux.

Service de renseignements techniques.

9. Le Service de renseignements techniques sert à orienter les autorités et les écoles dans le domaine entier de la technique de la projection animée et fixe. Il vient en aide aux groupes de travail lors de la prise de vues pour films et projections fixes complémentaires.

Groupes de travail.

10. Les groupes libres de travail se constituent parmi les membres collaborateurs, au fur et à mesure des besoins, pour la solution de questions déterminées. Ces travaux peuvent être proposés par les groupes mêmes, ou bien ce sera le comité qui cherchera à constituer des groupes appropriés pour certains travaux déterminés.

11. Seuls les travaux dont les plans détaillés auront été examinés et approuvés par le comité et la commission d'examen pourront être mis en circulation comme travaux de l'A.S.C.E. et subventionnés par celle-ci. Le travail des groupes est essentiellement désintéressé. Les frais effectifs seront couverts autant que possible par des subventions versées par la caisse de l'association. Des conditions plus détaillées seront établies pour chaque cas particulier par des conventions spéciales entre le comité et les groupes de travail intéressés.

Dispositions finales.

12. Pour tous les points qui ne sont pas fixés par les présents statuts, seront applicables les dispositions du Code civil suisse, art. 52 à 79 (titre « Des personnes morales », chapitres « Dispositions générales » et « Des associations »).

Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée constituante du 1^{er} décembre 1929 et déclarés provisoirement en vigueur pour la durée d'un an.

Zurich-Bâle, le 31 décembre 1929.

Le président :

Dr Chr. BEYEL.

Le secrétaire :

Dr GOTTL. IMHOF.

PARTIE PRATIQUE**MÉTHODE DE GYMNASTIQUE NATURELLE APPLIQUÉE A L'ÉCOLE**

M. P. Theis, directeur d'école de la Seine, publie dans l'Education physique de G. Hebert, un programme d'entraînement qui peut être très utile à nos maîtres des écoles mixtes de la campagne. Nous donnons ci-après un extrait des exercices pour des élèves de 9 à 13 ans :

Exercices de marche. — Marche aux différentes allures. — Marche avec chant. — Marche en terrain ondulé.

Exercices de porter. — Marche avec objets divers. — Chargement et transport d'objets légers. — Transporter un camarade à deux porteurs : la chaise sans dossier.

Exercices de saut. — Franchissement d'obstacles avec appui d'un pied. — Sauts combinés en longueur et profondeur, hauteur et longueur. — Franchissement d'obstacles avec appui des mains (murs, barrières). — Sauter 2 mètres en profondeur. — Sauter 2 mètres en longueur avec élan.

Exercices de grimper. — Grimper 2 à 5 mètres de corde lisse. — Grimper aux arbres. — Monter et descendre une échelle en ne se servant que d'une main, en portant un mannequin. — Escalade de murs et palissades, seul ou à deux. — Escalade à l'aide d'une corde.

Exercices de course. — Course en se dissimulant. — Course en terrains variés. — Transmissions rapides de messages. — Course de relais. — Course d'obstacles. — Course en terrain ondulé. — Course sur route ou chemin, soit en bon état, soit en mauvais état. — Bicyclette.

Exercices de lancer. — Jongler avec une balle ou avec des objets légers et variés. — Lancer d'adresse, d'objets légers, sur cible d'un mètre (pierres, flèches, balles, etc.). — Lancer de balle dans les différentes positions (debout, à genoux, assis, couché). — Lancer du poids de 2 à 3 kg. — Lancer d'objets lourds (main droite et main gauche).

Exercices de défense. — Lutte collective de traction à la corde. — Lutte collective de répulsion à la perche. — Lutte de traction et de répulsion deux à deux. — Culbute. — Boxe : coups de poing et coups de pied sur sacs lestés et ballons spéciaux. — Déplacer un sac lourd en le poussant, en le tirant. — Lutte à main plate.

Exercices de natation. — Jeux dans l'eau à un endroit où l'on a pied. — Ramasser un objet brillant jeté à l'eau. — Mettre la tête dans l'eau en laissant les yeux ouverts. — Brasse sur le ventre, brasse sur le dos. — Secours aux noyés : respiration artificielle. — Nager habillé. — Rester sous l'eau 10 secondes.

E. HARTMANN.

LES LIVRES

Billie, je t'ai perdue (Journal d'une mère), par MADELEINE FALLET. 1 vol. in-16, Editions Spes, Lausanne.

Un livre imprévu, en marge de tous les autres. Une mère raconte avec une sincérité si totale — si « terrible » pourrait-on dire — le long martyre et la mort de son enfant, que l'émotion jaillit spontanément et avec une intensité rare... Toutes les femmes au cœur arraché par le deuil se retrouveront dans les pages déchirantes de cette émouvante et loyale confession. Si d'abord leur blessure se rouvrait, elles pourraient s'en consoler par l'exemple de celle qui a trouvé, après ses révoltes passionnées, l'apaisement et la joie dans les grands espoirs d'un lumineux au-delà. On éprouve du reste une sorte de pudeur à exprimer des éloges d'un tel livre. Il est bien plus le cri d'une âme et d'un cœur frémissants qu'une œuvre raisonnée et composée de sang-froid. Et c'est cela même qui lui confère un caractère unique, un intérêt si poignant.

KOCHER

s'impose par la qualité de ses
vêtements - pardessus
chemiserie
 confection et mesure
 au comptant 5 % escompte

Rue du Pont, 7

Lausanne

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

TEINTURERIE LYONNAISE
LAUSANNE (CHAMBLANDES)

vous nettoie et teint, aux meilleures conditions, tous les vêtements défranchis.

COURSES d'ÉCOLES
 et de SOCIÉTÉS

Signal de Bougy sur Rolle.

Altitude 760 m.

Hôtel-Pension: "LES HORIZONS BLEUS"

Ex. Hôtel du Signal. — Prix spéciaux pour écoles, groupes, sociétés. — Vue incomparable sur tout le Léman. — Nouveau propriétaire: A. VIQUERAT. Tél. Rolle 25 14280

CRÉMERIE "MONT - SOLEIL"

10 min. gare funiculaire. Se recommande aux écoles, sociétés, etc. Café complet, thé, chocolat, gâteaux, beignets, charcuterie. Vins Meilen, sirops, limonade. Gramophone électrique. Prix très modérés. Téléphone 3.69. Mme Vve CATTIN-HOURIET. P 501 J

COURSES SCOLAIRES
BARAQUE MILITAIRE DE BRETAYE

Coucher: instituteurs et élèves 0.50 ct. Personnes accompagnant 1 fr. Eau, lumière électrique. S'adresser à C. Robatel, Restaurant de la Gare Bretaye. 14260

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles.

Billet collectif direct au départ de toutes les stations C. F. F. Grandes facilités pour trains spéciaux. Pour renseignements, prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. P 11826 Téléphone 85.

LES SOURCES ET LES GROTTES DE L'ORBE SUR VALLORBE

Superbe but de promenades. Chalet Restaurant, ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre. Renommé pour sa bonne cuisine et ses fameuses TRUITES. Vins de 1^{er} choix. Rafrâichissements, café, thé, chocolat. — Arrangements pour écoles et sociétés. Service en plein AIR, à l'ombre de la forêt. Se recommande: E. ZILLWEGGER-REGAMEY. 11929 Téléphone 185

COURSES d'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

HOTEL DENT-DU-MIDI **Salanfe s. Salvan.** (Valais) Alt. 1914 m.

Pour écoles : soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève. Salles chauffées
Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Téléphone Salanfe 91.2

P 9010 S

FRAPOLI, propr., membre du C. A. S.

ZINAL Val d'Anniviers Superbe but Valais de course. Altitude 1680 m.

Demandez renseignements et conditions à la Société des Hôtels

P 9009 S

Chemin de fer électrique Bex-Gryon-Villars-Bretaye

Buts de courses : Pont-de-Nant, Anzeindaz, le Chamossaire, Lac des
Chavonnes, etc. 11913 Prix spéciaux pour sociétés et écoles

ROCHERS DE Superbe but de courses NAYE Hôtel ouvert le 15 mai

Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Demandez prix
à la Direction du Chemin de Fer Glion. P 11 799

Hôtel de la Grue == == Broc

Restauration soignée à toutes heures. — Vins de 1^{er} choix. — Truites. — Spécialités de salé
de campagne. — Terrasse. Vue magnifique. — Prix spéciaux pour écoles et sociétés.
11887 Se recommande : le nouveau prop. Famille ZIMMERMAN

TRIENT HOTEL DU GLACIER, Valais 1295 m.

Séjour d'été recommandé. — Centre de promenades et d'excursions. — 1 heure du beau
Glacier du Trient. — Pension soignée depuis Fr. 7.— Géd. Gay-Crosier, propr. P 9016 S

REFUGE DES DIABLERETS ANZEINDAZ OUVERTURE 15 JUIN

Réduction de prix pour écoles et sociétés
Téléphones : 22, Gryon. Anzeindaz 91.5 14230 Gustave Delacrétaz, tenancier

BIENNE - SCHWEIZERHOF

Le restaurant sans alcool de la Société d'Utilité Publique des dames recommande aux écoles
et sociétés ses beaux locaux agréables, pour leurs courses dans la région du lac de Bienna
ou dans le Jura. Bas prix spéciaux pour écoles. Renseignements par la gérante. P 21158 U

COURSES d'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

LAC LÉMAN

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** internes à prix réduits, comme aussi des billets collectifs aller en bateaux et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de cure d'air et de repos** valables sur tout le lac : 8 jours, Fr. 30.— ; 15 jours, Fr. 45.— ; 1 mois, Fr. 64.—, etc. Locations de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles ; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44 609.** 11693

Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey

En correspondance à Aigle avec les trains C. F. F. Charmants buts de promenades pour petits et forts marcheurs. Tarif très réduit pour sociétés et écoles. Billets du dimanche valables du samedi au lundi soir pour les stations du Val d'Iliez-Aigle-Champéry et retour 5 fr. 45 ; Aigle-Val d'Iliez et retour 4 fr. 30 et Aigle-Troistorrents et retour 3 fr. 45. Renseignements à disposition au Bureau de la C^{ie}, à Aigle, Téléphone 74, 13448

Pension Dubuis, Corbeyrier sur Aigle

Buts de courses pour sociétés et écoles. — Les Agittes, Tour d'Al, etc. — Séjour d'été
recommandé, pension soignée depuis 6 fr. 50 12424 **B. PELFINI**

LES ORMONTS

**BUTS DE COURSES
POUR ÉCOLES :**

Palette d'Isenau, Pie
Chaussy, lac Retaud,

lac Liézon, Pierre du Moëllé, lac des Chavonnes, etc. Pour renseignements, s'adresser à la
Direction du chemin de fer électrique Aigle-Sépey-Diablerets, à Aigle. Tél. 152. 14044

LES PLEIADES

sur **VEVEY : 1364 m.**

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par
chemin de fer électrique.

Nombreuses promenades

Sous-bois, et flore superbes

Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares
et à la Direction C. E. V., à Vevey (Tél. 22) 12512

LES AUTOS-CARS

BLEU-CIEL VIENNENT DE LA

AUTOS TRANSPORTS S. A. — STE-CROIX

TÉL. 81

12282

*10 autos-cars pour courses et excursions
Demandez les itinéraires et devis gratis*

Chalet Bel-Air BOUVERET

Parc ombragé au bord du lac.

Spécialités : Friture du lac, Jambon du pays. Vins
et liqueurs 1^{er} choix. Prix réduits pour sociétés
et écoles. 14027

Téléphone 23

Pierre Martin, propr.

COURSES D'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

JORAT

Les TRAMWAYS LAUSANNOIS accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de Montherond et du Jorat (lignes 20, 21, 22 et 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 29.808

SALANFE s. SALVAN HOTEL DE LA CIME DE L'EST VALAIS

Magnifique but de course à 2 h. 30 de la gare de Salvan, arrangements pour écoles et sociétés, dortoirs séparés pour garçons et filles. Altitude 1914 m. Téléphone 9.13. P 9020 S J. Vœffray, propr.

Fionnay - Hôtel des Alpes

F. Métroz, propriétaire.
(Altitude 1500 m.)

75 chambres — 100 lits

Centre d'excursions et ascensions à proximité Cabanes C. A. S., de Chanrion et Panossière. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. P 9015 S

CABANE-RESTAURANT BARBERINE s. CHATELARD (VALAIS)

Lac de Barberine ; ravissant but pour excursions ; pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Bateaux, funiculaire. Tél. 4. Se recommande : Jean Lonfat, Marécottes.

Le PASSAGE de la GEMMI 2349 m.

Bon chemin muletier, 6 heures à pied de LOËCHE-les-BAINS à KANDERSTEG.

(Visite des sources thermales les plus chaudes de la Suisse)

Excursion facile au TORRENTHORN (3003 m. le RIGHI du VALAIS, au panorama merveilleux). Conditions de transport et d'hôtels très favorables.

Tous renseignements donnés par Chemin de fer électrique, Loèche-Souste P 12641 L

Chemin de fer d'Yverdon à Ste-Croix

" La Corniche du Jura "

La vue la plus étendue sur le Plateau et les Alpes. Trajet pittoresque.

But de courses : Le Chasseron (restaurant), Le Cochet, Mont-de-Baulmes (restaurant), Aiguilles-de-Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poëta-Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants. Demandez le panorama, la brochure " Ste-Croix excursions " et tous renseignements à la Direction à Yverdon. P524-5 Yv

HOTEL-RESTAURANT DES TREIZE-ARBRES

Grandes salles pour sociétés. Belle terrasse. Vue splendide sur le Mont-Blanc et le lac de Genève. Altitude 1200 m. A deux minutes au-dessus de la station terminus du funiculaire. Sports d'hiver

Joseph ROGUET, propriétaire, Monnetier-Salève (Haute-Savoie) R. C. St-Julien 12934



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Florissant, 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

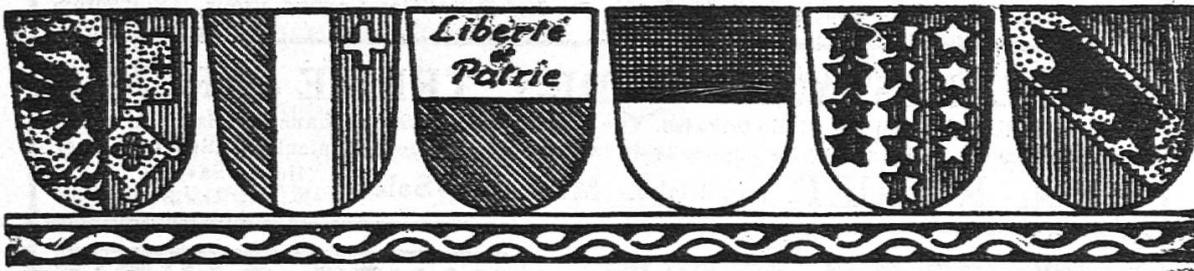
J TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel,

J MERTENAT, Delémont.

R. DOTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

COURSES d'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

CRÉMERIE "MONT-SOLEIL" sur St-Imier

10 min. gare funiculaire. Se recommande aux écoles, sociétés, etc. Café complet, thé, chocolat, gâteaux, beignets, charcuterie. Vins Meilen, sirops, limonade. Gramophone électrique. Prix très modérés. Téléphone 3.69. Mme Vve CATTIN-HOURIET. P 501 J

Signal de Bougy sur Rolle. Altitude 760 m.

Hôtel-Pension: "LES HORIZONS BLEUS"

Ex. Hôtel du Signal. — Prix spéciaux pour écoles, groupes, sociétés. — Vue incomparable sur tout le Léman. — Nouveau propriétaire: A. VIQUERAT. Tél. Rolle 25 14280

Chalet Bel-Air BOUVERET

Parc ombragé au bord du lac.

Spécialités: Friture du lac, Jambon du pays. Vins et liqueurs 1^{er} choix. Prix réduits pour sociétés et écoles. 14027

Téléphone 23

Pierre Martin, propr.

Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez

Vue magnifique sur le lac Léman et les Alpes. Intéressantes courses à travers forêts et pâturages. Signal du Planey et la "Violette" (au-dessus d'Arzier). Fruitière de Nyon. La Dôle. Noirmont. — Demandez tarifs à la Direction.

*

*

REFUGE DES DIABLERETS ANZEINDAZ OUVERTURE 15 JUIN

Réduction de prix pour écoles et sociétés

Téléphones: 22, Gryon. Anzeindaz 91.5

14230

Gustave Delacrétaz, tenancier

ROCHERS DE MAYE

Superbe but de courses

Hôtel ouvert le 15 mai

Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Demandez prix à la Direction du Chemin de Fer Glion. P 11 799

TRIENT HOTEL DU GLACIER, Valais

1295 m.

Séjour d'été recommandé. — Centre de promenades et d'excursions. — 1 heure du beau Glacier du Trient. — Pension soignée depuis Fr. 7.— Géd. Gay-Crosier, propr. P 9016 S

HOTEL-RESTAURANT DES TREIZE-ARBRES

Grandes salles pour sociétés. Belle terrasse. Vue splendide sur le Mont-Blanc et le lac de Genève. Altitude 1200 m. A deux minutes au-dessus de la station terminus du funiculaire. Sports d'hiver

Joseph ROGUET, propriétaire, Monnetier-Salève (Haute-Savoie) R. C. St-Julien 12934

LE SALÈVE HAUTE-SAVOIE

1260 m. d'alt. A la porte de Genève. Panorama unique sur la chaîne des Alpes, le Mont-Blanc, la Vallée de l'Arve, Genève, le lac Léman, le Jura. Prix réduits aux sociétés. Prix très réduits pour les écoles. Direction: Monnetier. Mairie, Haute-Savoie. Téléphone 13.